

Jour de séance 18

le mardi 27 mars 2012

14 h

Prière.

L'hon. M. Higgs, ministre des Finances, remet un message de S.H. le lieutenant-gouverneur au président de la Chambre, qui, les parlementaires debout, en donne lecture ainsi qu'il suit :

Fredericton (Nouveau-Brunswick)
le 27 mars 2012

S.H. le lieutenant-gouverneur transmet le budget principal pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013, qui comporte les prévisions de crédits requis pour les services de la province et non autorisés par ailleurs pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013, et, conformément aux dispositions de la *Loi constitutionnelle de 1867*, il recommande ces prévisions budgétaires à la Chambre.

Le lieutenant-gouverneur,
(signature)
Graydon Nicholas

L'hon. M. Higgs dépose sur le bureau de la Chambre les documents suivants : d'une part, *Budget, 2012-2013 : Rebâtir le Nouveau-Brunswick ensemble* et, d'autre part, *Perspectives économiques, 2012-2013*.

Sur la motion de l'hon. M. Higgs, appuyé par le premier ministre, il est résolu que la tranche du discours de S.H. le lieutenant-gouverneur qui a trait aux comptes publics, aux prévisions budgétaires et aux dépenses soit renvoyée au Comité des subsides.

Conformément à l'avis de motion 25, l'hon. M. Higgs, appuyé par le premier ministre, propose ce qui suit :

que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement.

La question proposée, l'hon. M. Higgs prononce le discours du budget.

Le débat sur le discours du budget est ajourné sur la motion de M. Arsenault.

Le président de la Chambre, sur la demande de l'hon. P. Robichaud, leader parlementaire du gouvernement, revient aux motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre.

Sur la motion de l'hon. P. Robichaud, appuyé par le premier ministre, il est résolu que l'étude de la motion relative à la politique budgétaire du gouvernement se poursuive jeudi prochain et qu'elle soit inscrite à l'ordre du jour tant qu'elle ne sera pas terminée.

La séance est levée à 15 h 11.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

Rapports annuels

ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, 2010-2011	(21 décembre 2011) ;
Commission des produits forestiers, 2010-2011	(22 décembre 2011) ;
Société de voirie du Nouveau-Brunswick, 2010-2011	(4 janvier 2012) ;
ministère des Entreprises Nouveau-Brunswick, 2010-2011	(4 janvier 2012) ;
Commission des produits de ferme, 2010-2011	(4 janvier 2012) ;
ministère des Affaires intergouvernementales, 2010-2011	(6 janvier 2012) ;
Société de l'inclusion économique et sociale, 2010-2011	(9 janvier 2012) ;
ministère des Gouvernements locaux, 2010-2011	(11 janvier 2012) ;
Agence des services internes, 2010-2011	(11 janvier 2012) ;
vérificateur général, volume 2, 2011	(12 janvier 2012) ;
vérificateur général, volume 3, 2011	(12 janvier 2012) ;
Bureau du contrôleur du financement politique, 2008	(16 janvier 2012) ;
ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, 2010-2011	(17 janvier 2012) ;
ministère des Ressources naturelles, 2010-2011	(18 janvier 2012) ;
ministère du Tourisme et des Parcs, 2010-2011	(18 janvier 2012) ;
ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, 2010-2011	(23 janvier 2012) ;
ministère de l'Énergie, 2010-2011	(24 janvier 2012) ;
Commission de police, 2010-2011	(26 janvier 2012) ;
Bureau des ressources humaines, 2010-2011	(30 janvier 2012) ;

ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport, 2010-2011	(30 janvier 2012) ;
ministère des Finances, rapport sur les droits, 2012	(31 janvier 2012) ;
Secrétariat des organismes communautaires sans but lucratif, 2010-2011	(1 ^{er} février 2012) ;
ministère de la Santé, 2010-2011	(9 février 2012) ;
Société des loteries et des jeux, 2010-2011	(20 février 2012) ;
Secrétariat des affaires autochtones, 2010-2011	(21 février 2012) ;
Énergie NB, 2010-2011	(1 ^{er} mars 2012) ;
Bureau du contrôleur du financement politique, 2009	(13 mars 2012) ;

Autre rapport

*Rapport d'investigation présenté au président
de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick
par l'hon. Patrick A.A. Ryan, c.r., commissaire aux
conflits d'intérêts, à la suite d'allégations faites par
M. Bruce Fitch, député de Riverview, de
contraventions à la Loi sur les conflits d'intérêts
des députés et des membres du Conseil exécutif
par l'hon. Richard Miles, député de
Fredericton-Silverwood et ministre de
l'Environnement (comprend le recueil de pièces)* (20 février 2012) ;

Documents demandés dans des avis de motion

motion 11	(8 décembre 2011) ;
motion 18	(15 décembre 2011) ;
motions 9, 13, 26 et 27	(22 décembre 2011) ;
motion 14	(13 janvier 2012) ;
motions 8 et 10	(19 janvier 2012) ;
motion 17	(27 janvier 2012) ;
motion 12	(3 février 2012) ;
motion 24	(15 février 2012) ;
motion 23	(20 février 2012) ;
motion 16	(22 février 2012) ;

Pétitions

réponse à la pétition 3	(8 décembre 2011) ;
réponses aux pétitions 4, 5, 6, 7, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22	(13 décembre 2011) ;
réponse à la pétition 34	(19 décembre 2011) ;
réponses aux pétitions 40, 44 et 46	(20 décembre 2011) ;
réponses aux pétitions 1, 8, 23, 33, 42 et 43	(21 décembre 2011) ;
réponses aux pétitions 39 et 41	(4 janvier 2012) ;
réponses aux pétitions 25, 26, 27, 28, 29, 30 31, 32, 35, 36, 37 et 38	(11 janvier 2012) ;

réponse à la pétition 51	(12 janvier 2012) ;
réponses aux pétitions 45, 47, 48, 49, 50, 54, 55 56, 57, 58, 59 et 61	(13 janvier 2012) ;
réponses aux pétitions 52 et 53	(24 janvier 2012) ;
réponses aux pétitions 2, 10, 24 et 60	(7 février 2012).